



Une plate forme de gestion concertée de l'espace et des ressources. Leçons tirées des méthodes mises en œuvre en zone de savanes d'Afrique centrale

Ali Brahim Bechir, Moussa Aboubakar, Vermond Elysée Kaine, Chantal Yvette Kabore-Zoungrana

► **To cite this version:**

Ali Brahim Bechir, Moussa Aboubakar, Vermond Elysée Kaine, Chantal Yvette Kabore-Zoungrana. Une plate forme de gestion concertée de l'espace et des ressources. Leçons tirées des méthodes mises en œuvre en zone de savanes d'Afrique centrale. L. SEINY-BOUKAR, P. BOUMARD. Savanes africaines en développement : innover pour durer, Apr 2009, Garoua, Cameroun. Cirad, 10 p., 2010.

HAL Id: cirad-00471332

<http://hal.cirad.fr/cirad-00471332>

Submitted on 8 Apr 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une plate forme de gestion concertée de l'espace et des ressources

Leçons tirées des méthodes mises en œuvre en zone de savanes d'Afrique centrale

Ali Brahim BECHIR*, Moussa ABOUBAKAR**, Vermond Elysée KAINÉ***,
Chantal Yvette KABORE-ZOUNGRANA****

*Laboratoire de recherches vétérinaires et zootechnique, LRVZ, de Farcha, BP 433,
N'Djaména, Tchad – ali_brabe@yahoo.fr

**Mission d'études pour l'aménagement et le développement de la province du Nord,
MEADEN, BP 17, Garoua, Cameroun

***Université de Bangui, avenue des martyrs BP 1450, Bangui, République centrafricaine

****Laboratoire d'études et de recherches des ressources naturelles et des sciences de
l'environnement, LERNSE, Université polytechnique de Bobo-Dioulasso, UPB, Burkina Faso

Résumé — Cette étude présente les fondements et les méthodes de co-construction d'un cadre de concertation permettant de préserver et d'entretenir un dialogue entre usagers des ressources naturelles. L'expérience menée dans les savanes d'Afrique Centrale a suscité, testé et mis au point dans quatre terroirs, une démarche méthodologique inspirée des expériences menées ailleurs. La MARP et le GRAAP ont été les outils méthodologiques utilisés pour la collecte de données. Trois phases ont marqué la mise en place de la gestion concertée : (i) l'investigation qui a permis le diagnostic technique et sociologique ; (ii) la négociation pendant laquelle les échanges entre acteurs ont abouti à la formalisation de la gestion concertée ; (iii) l'exécution marquée par des assemblées générales et des animations. Les modes d'usage ont concerné différents types de ressources. Les facteurs économiques et sociaux ont été déterminants dans les motivations de la plupart de stratégies et pratiques de gestion. Les conflits d'usage résultent des contradictions entre systèmes de gestion locaux mais aussi d'exclusion, d'incompatibilité d'intérêts et des besoins ou de négligence des priorités de certains groupes d'utilisateurs. Les échanges d'informations et les concertations entre différentes parties prenantes ont abouti à une démarche adaptée aux situations socioéconomique, politique et agroécologique. Cela a favorisé un système de partenariat et de complémentarité entre les populations, ainsi que l'établissement de règles consensuelles, gages d'une gestion durable. Toutefois, la mise en œuvre de tout projet de gestion participative d'une ressource exploitée par plusieurs utilisateurs nécessite du temps, si on veut obtenir des résultats positifs durables.

Abstract — *A collaborative management platform for land and resources: lessons drawn from methods used in the savannah region of central Africa.* This study presents the basis of and the methods used for the collaborative development of a discussion framework to allow open and lasting dialogue between those who use natural resources. The experiment conducted in the savannahs of central Africa was tested and improved in four areas and has led to the development of a methodological approach based on trials conducted elsewhere. PRA and GRAAP were the methodological tools used for data collection. The collaborative management was set up in three phases: (i) the investigation, which made the technical and sociological diagnosis possible, (ii) negotiation, during which the exchanges between stakeholders resulted in the formalization of collaborative management and (iii) the execution, which was marked by general assembly meetings and events. The methods of use concern different types of resources. Most strategies and management practices were determined by social and economic factors. Conflicts of use stem from the contradictions between local management systems, exclusion, the incompatibility of interests and needs or the neglect of the priorities of some user groups. The exchange of information and discussions between various stakeholders led to an approach adapted to the socio-economic, political and agro-ecological situations. This has encouraged a system of partnership and complementarity between the populations, as well as the establishment of rules reached by consensus, which guarantee sustainable management. However, it takes time to implement a project for the participatory management of a resource used by various users, if lasting positive results are to be achieved.

Introduction

Les enjeux de gestion collective auxquelles doivent faire face les sociétés rurales des savanes d'Afrique centrale demeurent fortement centrés sur les ressources naturelles. La problématique pour un développement dans cette région en pleine mutation est la recherche d'un équilibre entre les hommes et leur environnement. De nombreuses expériences acquises en Afrique ou ailleurs permettent de disposer d'un certain nombre d'acquis techniques fiables, adaptés aux différentes conditions agroécologiques (Diaw et al., 1996 ; Banzhaf et al., 1998 ; Halidou, 1998 ; Borrini-Feyerabend et al., 2000 ; Tache et Irwin, 2003 ; Bonnet, 2003). Ces « paquets techniques » permettent d'apporter des solutions simples à des problèmes spécifiques de gestion des ressources en milieu rural. Ces expériences ont été progressivement formalisées en une méthodologie connue sous le nom d'approche participative. La gestion participative « *est un processus politique et culturel par excellence souvent complexe, parfois long et confus car c'est la recherche d'une forme de « démocratie » et de justice sociale dans la gestion des ressources* (Borrini-Feyerabend et al., 2000). Dans le cadre du projet Ardesac, l'accent a été mis sur la recherche de méthodes appropriées de co-construction de gestion concertée. Ainsi, la capitalisation méthodologique des expériences de gestion collective, la sélection d'indicateurs de suivi et l'animation de la plate-forme au niveau local ont été mobilisées et mises en œuvre. L'objectif de cette étude a été d'organiser des hommes afin de permettre une gestion durable des ressources naturelles. Les questions spécifiques auxquelles nous essayerons de répondre sont :

- comment mobiliser les acteurs locaux autour d'une vision commune et globale à court et moyen terme de leur espace et ressources ?
- comment élaborer et mettre à la disposition des usagers un outil de gestion qui doit leur permettre de concilier aménagement et exploitation de l'espace, conservation de la biodiversité et développement économique à l'intérieur d'un même territoire ?

De ces questions de base, deux hypothèses ont été émises :

- des groupes d'usagers locaux en conflits pour l'accès et l'utilisation des ressources peuvent dialoguer et trouver des solutions pouvant leur permettre de réguler la gestion de leurs ressources dans l'intérêt de la grande majorité des parties prenantes ;
- en aidant les différents groupes d'usagers à mieux communiquer, à analyser et réfléchir sur leur patrimoine existant, la gestion participative peut assurer une gestion durable des ressources naturelles.

Méthodologie

Il n'existe pas de plans-types ou de voies universellement applicables pour une initiative de cogestion (FAO, 1995). Il faudra simplement puiser dans une énorme diversité d'options pouvant convenir à un contexte particulier. Sa mise en œuvre varie selon les conditions agroécologiques, socioéconomiques, le degré de préoccupation par rapport à la problématique, les politiques et stratégies d'intervention en milieu rural et le cadre législatif en vigueur.

Les terroirs d'étude

L'expérience a été menée dans quatre terroirs : Didango-Mandjo et Ngoumbélé (RCA), Laïndé Karewa (Cameroun) et N'Guétté 1 (Tchad) (figure 1). Le choix de ces terroirs a été guidé par la représentativité de la problématique de dégradation des ressources, la persistance des conflits d'usage entre communautés et les multiples échecs dans les tentatives de mise en place des cadres de concertation.

Méthodes d'étude

La méthodologie utilisée a été une combinaison d'approches sociologiques et géographiques (Tache et Irwin, 2003 ; Engref, 2006 ; Agrawal, 2003) menée à travers différents outils méthodologiques comme la MARP et le GRAAP (Gueye et Freudenberg, 1991) et l'utilisation d'outils cartographiques de la télédétection et du SIG. Afin d'appréhender l'opinion de groupe et dans un souci de recoupement d'informations, des entretiens individuels et de groupe (Holmes et Scoones, 2000 ; Lavigne Delville et Mathieu, 2000) ont été menés.

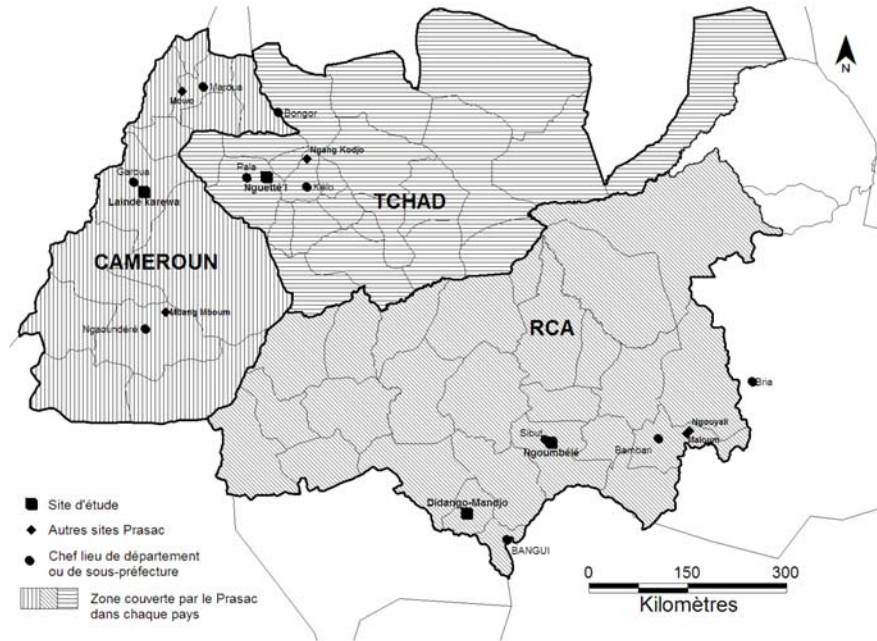


Figure 1. Carte de localisation des terroirs d'étude.

Démarche pour la mise en place des plates-formes de concertation

Différentes phases de la mise en place de la plate- forme de concertation

La mise en place de la plate-forme a été organisée en trois phases étroitement liées.

- *La phase d'investigation* : c'est pendant cette phase qu'ont eu lieu les diagnostics technique et sociologique. Le diagnostic technique est l'étude de la description de l'état et de la dynamique des ressources et la caractérisation biophysique des terroirs et des usages. Le diagnostic sociologique a, en revanche, montré au cours des assemblées générales villageoises, les intérêts en jeu. Les deux diagnostics visent à collecter des informations nécessaires pour identifier l'état réel des ressources et les causes éventuelles de leur dégradation. Les approches adoptées sont celles d'apprentissage et d'actions participatifs, en renforçant la capacité de toutes les parties prenantes, à recueillir, analyser et exploiter les informations pertinentes pour se préparer à la gestion participatives (D'Aquino, 2007). Cette étape a permis d'appréhender la logique de chaque groupe stratégique, sa perception de la gestion traditionnelle des ressources et de leurs dynamiques.

- *La phase de négociation* : les négociations engagées par les acteurs ont abouti aux plans et accords de gestion commune ainsi que la mise en place d'outils d'animation. Afin de faciliter les négociations entre les différents acteurs, les informations et plans élaborés au cours de la première phase ont été mis à contribution. L'approche utilisée dans le cadre de ce travail a tenu compte aussi bien des raisons écologiques que du point de vue des populations locales. Les cartes d'occupation de sol ont servi de cadre aux échanges.

- *La phase d'exécution* : la troisième phase du processus comprend l'exécution et le suivi des accords de gestion. Il s'agit d'un apprentissage par la pratique (Borrini-Feyerabend *et al.*, 2000).

Formalisation et concrétisation de la plate forme

La mise en place de la plate-forme de concertation s'est déroulée en six opérations.

• *Identification et analyse des parties prenantes*

Elle a été marquée par l'identification des acteurs impliqués dans la gestion et l'exploitation des ressources : les parties prenantes. Une gestion sans exclusive dépend de la connaissance des différents belligérants et institutions qui les représentent. C'est pourquoi, nous avons cherché d'abord à

comprendre la manière dont les populations locales perçoivent leurs propres droits et responsabilités ainsi que ceux des autres. Cela est très important avant d'amorcer les discussions sur la question : qui devrait avoir quels droits et responsabilités dans l'avenir (Tacher et Irwin, 2003).

- *Identification des ressources stratégiques à enjeux spécifiques*

Elle a consisté à répertorier les ressources stratégiques sources de conflits afin de dégager une communication consensuelle. L'identification de cette ressource clé constitue un préalable car beaucoup de problèmes socio-économiques résultent de l'occupation désordonnée de l'espace et sont aussi à l'origine des conflits d'usage.

- *Préparation des parties prenantes à la négociation*

Durant cette opération, les parties prenantes ont été amenées à comprendre le bien-fondé de se mettre ensemble afin de lever les malentendus au travers d'une solution commune négociée. C'est une étape très importante pour susciter la mobilisation des différents usagers à la formalisation de la plate-forme. Elle a permis à chaque acteur d'exprimer sa perception de l'utilisation des ressources, de confronter la situation de départ à celle d'aujourd'hui. Les acteurs ont pu émettre leurs avis sur la logique de gestion des espaces et des ressources.

Négociation d'une structure de gestion

Elle se rapporte à la mise en place de la structure de gestion concertée des ressources naturelles. La règle du jeu exige que la composition de cette structure soit décidée par les acteurs eux-mêmes afin d'aboutir à une configuration qui prend en compte l'interaction de tous les acteurs impliqués.

Négociation des accords de gestion ou conventions locales

C'est la phase de légitimation au cours de laquelle le processus de négociation des accords est entériné par des conventions locales entre les usagers des ressources. Il s'agit d'une base juridique formelle. Ces conventions locales sont des chartes portant sur la cogestion et représentent un document juridique formel entre différents usagers.

Négociation des outils d'animation

Les outils méthodologiques de l'animation de la plate-forme ont été négociés durant cette étape. Elle a été la phase la plus difficile durant la mise en œuvre de cette plate-forme car elle a nécessité une appropriation par les acteurs de différents outils négociés et a exigé beaucoup plus de temps pour que ces outils harmonisés aient été suffisamment appropriés par les acteurs locaux.

Résultats et discussion

Concepts et fondements de la gestion participative

L'enjeu de l'approche participative est fondamental. Il s'agit dans un contexte de désengagement de l'Etat et des crises économique et financière, d'appuyer les populations à lutter contre la fatalité et mettre tous les moyens en œuvre pour restaurer ou conserver les ressources. C'est une méthodologie fondée sur le concept de participation, d'établissement d'un dialogue permanent, le respect mutuel et le principe du partenariat. C'est une démarche pluraliste basée sur l'existence au sein de toute société de plusieurs acteurs, intérêts, préoccupations et valeurs. L'approche participative permet également de mettre l'accent sur les obligations des autochtones (groupes d'acteurs qui ont des droits de posséder ou de gérer une ressource) sur leurs droits tout en favorisant une vision commune de durabilité qui rapproche les besoins et les opinions des différents acteurs. Un autre fondement de la démarche participative est la gestion des conflits. Il s'agit d'un processus non violent favorisant le dialogue et la négociation et qui consiste à régler les désaccords avant qu'ils ne dégénèrent en manifestations hostiles. La gestion des conflits aide les parties prenantes à examiner les multiples options d'accord et à en choisir une qui soit acceptable par tous. Elle permet donc d'identifier les causes profondes des conflits et d'intervenir afin d'éviter qu'elles ne se répètent.

La démarche participative est donc une méthode privilégiée d'intervention en milieu rural. C'est une méthode qui repose sur un processus itératif permettant la prise en charge progressive et concertée des actions de développement par les populations elles-mêmes.

Les ressources « clés », objets de convoitise et de sollicitation

Les ressources identifiées par les acteurs lors des diagnostics technique et participatif varient selon les pays : la forêt au Tchad et en RCA, l'espace au Cameroun (figures 2 et 3). A Didango Mandjo (RCA) par exemple, la pression anthropique sur la forêt galerie a transformé ce milieu écologique avec comme conséquence la raréfaction voire la disparition de certaine faune cynégétique.

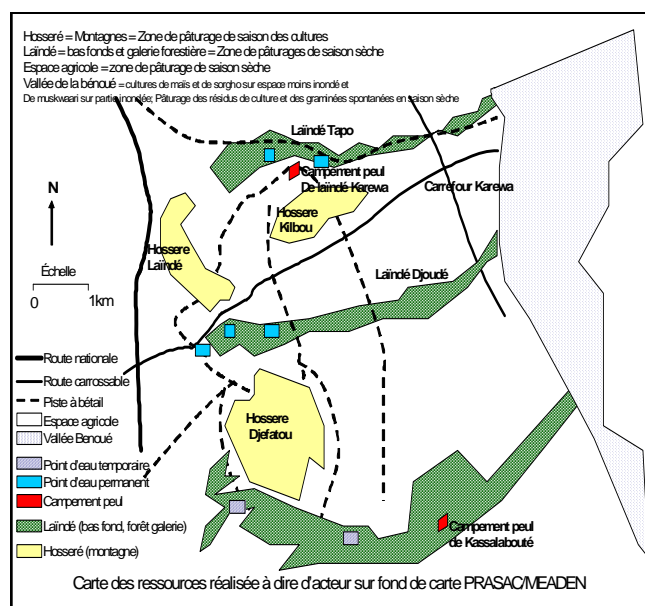


Figure 2. Représentations par les acteurs de l'espace et des ressources de Laïdé Karewa (Cameroun).

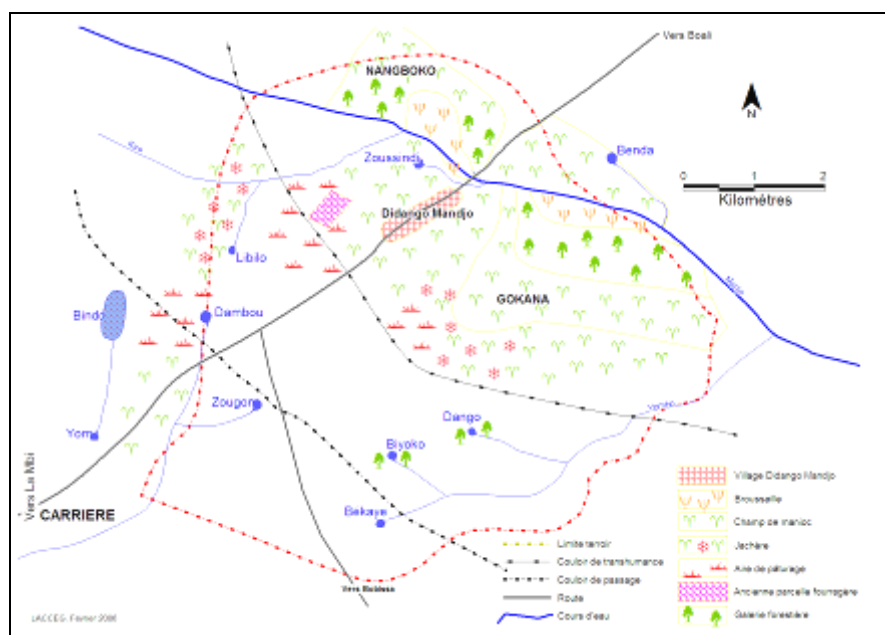


Figure 3. Représentations par les acteurs de l'espace et des ressources de Didango Mandjo (RCA).

Les principaux utilisateurs des ressources : les parties prenantes

Le tableau I montre les résultats obtenus à l'issue de l'analyse des parties prenantes ou « analyse multi-usagers » (Castellonet, 1999). D'origines et de milieux différents, les acteurs exploitent les ressources de diverses manières, présentent des intérêts différents et en dépendent à différents degrés. Les facteurs économiques et sociaux ont été au cœur des logiques d'exploitation car ils ont constitué les éléments déterminants de motivation de la plupart des stratégies et des pratiques de gestion des ressources.

Mise en place de la convention locale

La mobilisation effective des autorités administratives et traditionnelles autour de la convention témoigne de l'importance accordée à cet outil, dont le rôle dans la coordination des actions et l'homogénéité des stratégies d'intervention est important. Ce consensus entre les usagers des ressources est un élément indispensable dans la mise en œuvre d'un processus de négociation et de concertation pour la gestion efficace des ressources naturelles dans l'optique du développement durable. Toutefois, nous convenons avec D'Aquino (2007) que, qu'elle soit technique ou sociale, une innovation ne peut être appropriée durablement par une simple participation « au champ ». Elle doit être plutôt reliée à une véritable stratégie socio-politique d'intervention prenant en compte les différents niveaux d'intervention (Kumar, 2003 ; Sellamna, 2000)

Les conflits liés à la gestion des ressources naturelles

Dans les savanes d'Afrique centrale, la forme et l'intensité des conflits varient considérablement au sein des parties prenantes. Ils sont les conséquences directes des désaccords et des différends sur l'accès et l'utilisation des ressources. Les différends naissent aussi en cas d'exclusion, d'incompatibilité d'intérêts et des besoins ou de négligence des priorités de certains groupes d'utilisateurs ; ils résultent aussi de contradictions entre les systèmes de gestion locaux. A Laïndé Karéwa (Cameroun), ce sont les conflits agriculteurs/éleveurs qui prédominent en raison du manque de terres pour les cultures et d'espace pour le pâturage (figure 4). En revanche, à N'Guétté 1 (Tchad) et dans les terroirs centrafricains, les conflits liés aux ressources naturelles apparaissent à plusieurs niveaux et font plutôt intervenir une série d'acteurs (agriculteurs, éleveurs, agents forestiers, bûcherons, charbonniers, chasseurs...).

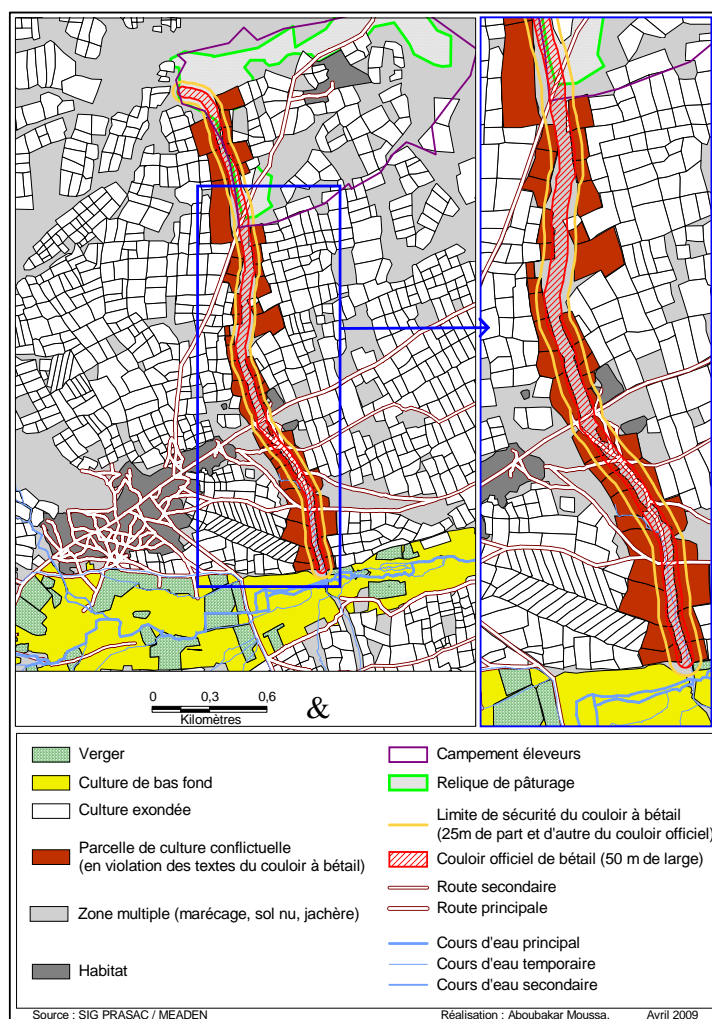


Figure 4. Localisation des zones conflictuelles Laïndé Karéwa (Cameroun).

Tableau I. Résultat de l'analyse des parties prenantes : cas du terroir de N'Guétté 1 (Tchad).

Principales parties prenantes	Nature des ressources exploitées	Responsabilités par rapport à la ressource	Droits sur la ressource	Entraîne à une meilleure gestion des ressources	Revenus
Agriculteurs (culture manuelle)	Terre, bois, eau, produits de cueillette	Surveillants des défriches incontrôlées	Utilisation de l'espace et d'autres ressources naturelles. Décisions relatives à la gestion de l'espace.	Accès au moyen de production : foncier, culture attelée, intrants...	Vente des produits de récolte et autres ressources connexes
Agriculteurs (culture attelée), agroéleveurs	Terre, bois, eau, pâturages, produits de cueillette	Surveillants des défriches incontrôlées et gestion des parcours	Utilisation de l'espace et des ressources fourragères. Décisions relatives à la gestion de l'espace.	Intégration agriculture/élevage insuffisante.	Vente des produits de récolte et entretiennent un élevage constitué en grande partie des BCA ; les bovins est pour ce groupe un moyen de capitalisation.
Agropasteurs sédentaires	Terre, bois, eau, pâturages, produits de cueillette	Surveillants de gestion des parcours	Utilisation de l'espace, et des ressources fourragères. Décisions relatives à la gestion de l'espace.	Intégration agriculture/élevage insuffisante. Difficultés d'accès aux ressources pastorales	Vente des produits de l'élevage. Les produits de récolte sont en partie consommés
Transhumants	Espace, bois, eau, pâturages, produits de cueillette	Surveillants de la gestion des parcours	Utilisation de l'espace, et des ressources fourragères.	Problème de couloir de transhumance, faible intégration dans la société locale	Vente des produits de l'élevage
Bûcheron/charbonnier	Bois de chauffe et d'œuvre, charbon	Aucun	Aucun	Faible organisation de la filière, surexploitation de bois	Fourniture d'énergie domestique, génération des revenus pour les ménages.
Ramasseurs d'aliments sauvages (cueillettes...)	Fruits sauvages, autres produits de cueillette	Aucun	Droit de facto	Difficultés de contrôle, entrave à la régénération par la graine	Complément du régime alimentaire de la population, génération des revenus pour certains ménages, mécanisme d'adaptation pendant les disettes (mauvaise production etc.)
Apiculteurs	Miel	Aucun	Droit de facto	Mise à feu, coupe et mort d'arbre, feu de brousse	Vente des produits de récolte (miel)
Agent des eaux et forêts	Aucun	Contrôleur de l'exploitation des ressources	Droits reconnus par les textes : taxes sur les ressources	Les taxes prélevées sur les ressources poussent les acteurs à augmenter leurs prélèvements	Taxes sur les produits
Exploitants de bois de chauffe et de construction	Bois,	Surveillants de la gestion des ressources	Droit de facto	Surexploitation de bois	Génération des revenus pour les ménages, construction des hangars, des paravents et pour la matérialisation des tombeaux, clôture des enclos des animaux, construction des maisons (grandes agglomérations ex : ville de Pala)

Modes de gestion et de résolution des conflits

L'analyse des relations inter-individus ou inter-groupes a montré que face aux conflits, les communautés réagissent de diverses manières. Chacune développe ses propres mécanismes de gestion des conflits qui peuvent être formels ou informels, violents ou pacifiques, équitables ou non. Même si les stratégies spécifiques varient, les techniques élémentaires de gestion de conflits sont les mêmes : prévention, négociation, médiation, arbitrage et jugement. A cause de certains facteurs comme le sexe, la classe sociale ou l'âge qui limitent les possibilités de certains groupes et individus, tous les acteurs n'ont pas le même accès à tous les choix (Beuret, 2005). L'établissement d'une relation fonctionnelle entre les parties prenantes constitue donc un défi majeur de la gestion locale des ressources.

Mise en place d'une structure de gestion

C'est la mise en place de la structure de gestion des « ressources clés ». Afin d'aboutir à une configuration qui prend en compte l'interaction de tous les acteurs impliqués, la composition de cette structure a été décidée par les acteurs eux-mêmes (Lavigne Delville, 2001). C'est ainsi que, de façon démocratique, un Comité de gestion de ressources naturelles (CGRN) a été créé dans les deux terroirs centrafricains. L'organigramme structurel a pris en compte toutes les composantes socio-professionnelles présentes dans les sites (figure 1). Le caractère démocratique mentionné a permis aux structures mises en place de bénéficier d'une large adhésion des populations et d'être effectivement appropriées par celles-ci.

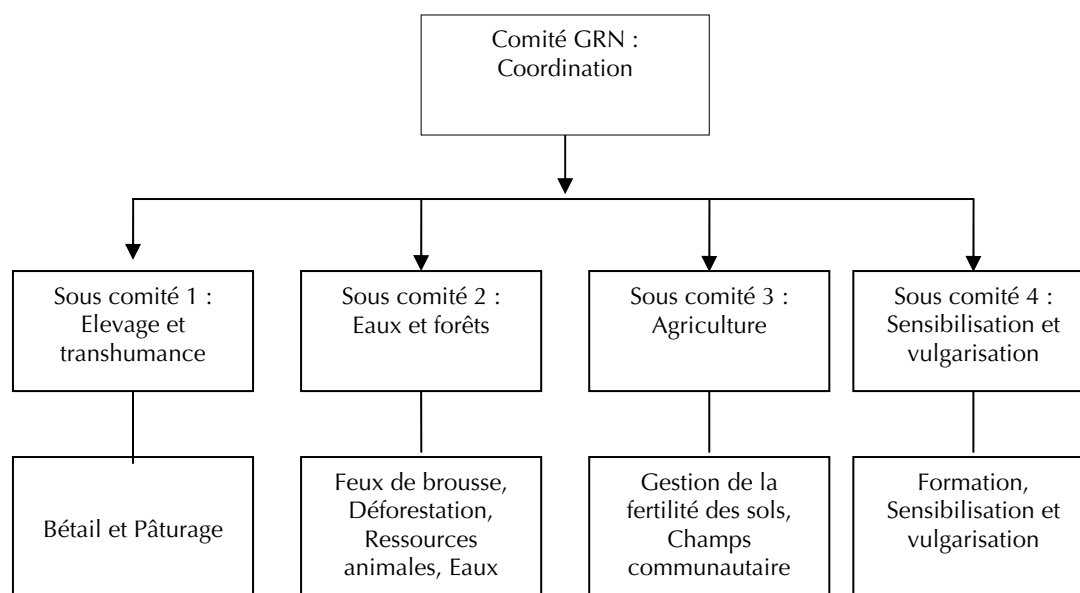


Figure 5. Structuration du comité GRN du terroir de Didango-Mandjo (RCA).

Problèmes de fonctionnalité

Pour être véritablement opérationnelle, une cogestion nécessite du temps et des moyens financiers. Aujourd'hui, les structures nationales en charge du développement ne disposent pas de moyens matériels et financiers pour leur permettre de faire face à ce nouveau défi du développement et jouer le rôle de relais dans ce processus tant attendu par les acteurs. Le cadre de concertation mis en place doit donc coordonner les réflexions et actions en matière de développement. Il doit aussi, dans ses prérogatives qui sont mentionnées dans les textes organiques, gérer les conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles et veiller à l'application et au suivi des règles de gestion qui ont été élaborées. La véritable fonctionnalité de ce cadre de concertation entre usagers de ressources demande donc que les acteurs concernés soient formés afin de s'approprier les outils et pour qu'ils deviennent des facilitateurs du processus ou animateurs endogènes (Bonnet, 2003) et certains indicateurs de suivi de la fonctionnalité de la cogestion soient également identifiés.

Conclusion

En zone des savanes d'Afrique centrale, la plate-forme de concertation en tant que méthodologie d'intervention en milieu rural est relativement récente. Elle répond au souci des Etats de la sous-région d'impliquer étroitement les populations à la gestion des ressources naturelles. Cette transformation a été favorisée également par le processus de démocratisation, de décentralisation des services techniques et le désengagement progressif de l'Etat des activités de production et de gestion. Les parties prenantes identifiées dépendent des différents systèmes de production, appartiennent à de groupes ethniques variés et exploitent différemment les ressources. Conséquences des désaccords sur l'accès et l'utilisation des ressources, les conflits sont générés par les exclusions ou contradictions entre les systèmes de gestion locaux. Même si les stratégies spécifiques et les mécanismes de règlement des conflits développés par les acteurs ont été très variables selon les groupes, les techniques élémentaires ont été en revanche les mêmes. Les échanges et les concertations qui ont eu lieu entre les différentes parties prenantes grâce à cette gestion concertée et le partage d'informations sur les techniques utilisées ont favorisé un choix technique adapté aux situations agroécologiques, et l'émergence de compromis et de modes de gestion des ressources plus appropriés et durables. En donnant la possibilité aux acteurs de s'organiser, ARDESAC entend favoriser la mise en place d'un système de partenariat et de complémentarité entre les populations dans l'exploitation et la gestion de leurs ressources naturelles. Toutefois, des interrogations sur la pérennité et la légitimité institutionnelle de la gestion concertée subsistent.

Références bibliographiques

AGRAWAL, A., 2003. Sustainable governance of common-pool resources: context, methods, and politics. *Annual Review of Anthropology*, 32: 243-262.

BANZHAF M., DRABO B., GRELL H., 1998. Du conflit au Consensus : les pasteurs et agropasteurs de Kishi Béiga (Burkina Faso), *AgriDoc*, Dossier N°43, 37 p.

BEURET J. E., 2005. La conduite de la concertation pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources, INRA, L'Harmattan.

BONNET B., 2003. Charte de territoire et conventions locales : vers un renforcement de la gouvernance locale des ressources naturelles. 21 p.

BORRINI-FEYERABEND G., TAGHI FARVAR M., NGUINGUIRI J C., NDANGANG V., 2000. La gestion participative des ressources naturelles : organisation, négociation, et apprentissage par l'action. 96 p.

CASTELLANET C (1999) L'utilisation de la méthode de "plateforme de négociation" entre les différents usagers des ressources naturelles dans le cadre de la planification municipale participative : le travail du PAET avec les municipalités du front pionnier amazonien (Para Brésil), *GRET/LAET*, 31 p.

D'Aquino P., 2007. Empowerment et participation : comment mieux cadrer les effets possibles des démarches participatives ? Proposition d'un cadre d'analyse à partir d'une synthèse bibliographique. <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00157747>

DIAW M.C., MEKOULOU A.H., DIKONGUE E., 1999. Gestion communautaire des ressources Forestières : Evolution des concepts et mutations institutionnelles dans la zone de forêt humide du Cameroun. *Bulletin Arbres, Forêts et Communautés rurales*, 17 : 13-23.

ENGREF, 2006. Etude de la faisabilité de plate forme de concertation autour de la ressource arborée au Nord-Cameroun. 135 p.

FAO, 1995. Approche participative, communication et gestion des ressources forestières en Afrique sahélienne: Bilan et perspectives. 109 p.

GUEYE B., FREUDENBERG K.S., 1991. Introduction à la méthode accélérée de recherche participative (MARP). London : international Institute for Environment and Developpement (IIED). <http://www.fao.org/participation/french>.

HALIDOU S., 1998. Décentralisation et gestion des ressources naturelles au Niger : précarité institutionnelle et insécurité juridique. *Bulletin Arbres, Forêts et Communautés rurales* n°12 et 13 : 18-20.

HOLMES T., SCOONES I., 2000. Participatory environmental policy processes. Experiences from north and south. Brighton, IDS.

KUMAR N., 2003. Community-Driven-Development: lessons from the Sahel. An analytical review. Washington DC, World Bank.

LAVIGNE-DELVILLE P., MATHIEU M., 2000. Donner corps aux ambitions: le diagnostic participatif comme enjeu de pouvoir et comme processus social. Les enquêtes participatives en débat. Ambition, pratiques, enjeux. Lavigne-Delville P., Sellamna N-E, Mathieu M., (éds.), p. 497-536.

LAVIGNE-DELVILLE P., 2001. Quelle gouvernance pour les ressources renouvelables ? La gestion des ressources renouvelables dans le contexte de la décentralisation en Afrique de l'Ouest. Collection Etude de l'AFD, Agence française de Développement. 59 p.

SELLAMNA N.E., 2000. Du Rapid Rural Appraisal au Participatory Learning and Action: la participation a-t-elle besoin d'un paradigme scientifique ? Les enquêtes participatives en débat. Ambition, pratiques, enjeux. P. Lavigne-Delville, N. E. Sellamna et M. Mathieu (éds). Paris, GRET, Karthala, ICRA : 453-496.

TACHER B., IRWIN B., 2003. Institution traditionnelles, utilisateurs multiples et perspective moderne en matière de propriété commune : accompagner le changement au sein des systèmes pastoraux Borana. Washington DC, World Bank, 55 p.